

République Française



Ribérac

Ribérac, le mercredi 8 mars 2023

COMMUNIQUÉ

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES EN 2023

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), réalise de février à avril 2023, une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

L'enquête est réalisée au domicile des enquêtés auprès d'un échantillon de 22000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans la commune de Ribérac.

Les ménages qui y habitent seront interrogés par **Monsieur Eric CLAMENS**, enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification (5 ans). Ces droits peuvent être exercés auprès de l'INSEE, que vous pouvez contacter à l'adresse : contact-rgpd@insee.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à l'adresse suivante : -delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL